

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 MAI 2021 A 18 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le six mai à 18 h, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HENRI PARANTHOËN, le Maire,

Nombre de conseillers
en exercice :

15

Présents ou
représentés :

15

Présents : PARANTHOËN Henri, le Maire ; LE COQ Annyvonne, ANDRE Yanick, ALLAIN Gilles, LE BRIAND Fabienne, GUILLOU Loïc, HERVO Claudine, MENOUE Laurent, BLONDEL Christine, Yoann JUMEL, CONAN Amélie, CEILLIER-VERDEIL Christine, CASTERAN Maryline.

Procuration : SCHUCHARD Corinne ayant donné pouvoir à Mme LE COQ, JEZEQUEL Yves ayant donné pouvoir à Mme Christine CEILLIER-VERDEIL ;

Secrétaire de séance : Gilles ALLAIN

Date d'envoi de la Convocation : le 30 avril 2021

Date de l'affichage : 30 avril 2021

DELIBÉRATION N°2021-12-81 : LTC : DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Dans le cadre de la démarche de candidature au Label Pays d'art et d'histoire, LTC a mis en place un groupe de travail « référents communaux ». Pour garantir la représentativité des communes dans l'élaboration du projet, le groupe de travail « référents communaux » est chargée d'émettre des avis sur les orientations proposées et est également force de proposition. Lézardrieux ne s'était pas positionnée lors du premier appel à participation en 2018. Suite aux élections municipales, LTC nous propose d'intégrer ce groupe de travail en désignant un élu référent de LEZARDRIEUX.

Les grands axes du label ont d'ores et déjà été définis et actés par le conseil communautaire du 10 décembre 2019. Ils s'articulent autour de 3 thèmes :

- Patrimoine bâti et paysager
- Patrimoine immatériel
- Patrimoine et innovations

Les travaux des instances à venir porteront sur la mise en œuvre opérationnelle du label : lieu d'implantation du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, politique d'actions envers les publics, partenaires, etc...

Mme Fabienne LE BRIAND se propose comme référente communal au label Pays d'Art et d'Histoire

Après discussions, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **de désigner Madame Fabienne LE BRIAND, Conseillère Municipale Déléguée comme référent communal de la commune de LEZARDRIEUX à Lannion Trégor Communauté, pour le label pays d'art et d'histoire.**

Pour Copie Conforme
Le Maire

